

SCHÉMA RÉGIONAL DES VÉLOROUTES ET VOIES VERTES DE PACA

COMITÉ TECHNIQUE
16 OCTOBRE 2014

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1 OBJECTIFS

La démarche de révision du SR3V PACA a été lancée lors de la réunion des acteurs concernés, le 2 juillet 2014. Plusieurs demandes ont été formulées alors pour compléter ces propositions. L'objectif de la réunion du jour est de faire le tour des questions importantes à aborder lors de cette révision et de lever les éventuelles difficultés qui se posent au CEREMA pour mener à bien sa mission.

PARTICIPANTS

Jean-Claude ALBERIGO	Région PACA
Sébastien BAHOLET	DREAL PACA / Aménagement
Julien BERNARD	CDT 05
Françoise CARPENTIER	Région PACA / Tourisme
Jérôme CASSAGNES	CEREMA
Antoine CENTONZE	CG 83
Sékolène CHIGNARD	CG 13
Bruno FIEVEZ	CEREMA
Isabelle GOSSMANN	DREAL/Transports-Infrastructures
Laurent LAVOINE	CG 06
Nadège MARBOUTIN	CG 04
Alain MICHEL	AF3V
Sylvie PALPANT	Vélo Loisir Provence
Camille PERRETTA	Vélo Loisir Provence
Hinatea PERRIER	CDT 05
Noël ROCCHICCIOLI	Région PACA / Transports
Sabine ROUBAUDI	Var Tourisme
Thierry SERRES	CG 05

2 INFOS D'ORGANISATION GÉNÉRALE

A partir du 17 novembre, le pilotage du schéma régional des véloroutes et voies vertes change :

- A la DREAL, le suivi sera assuré par Isabelle Gossmann, référent "services de transport de voyageurs urbains et interurbains" au Service transports/infrastructures ;
- A la Région, par Sébastien Baholet, chargé de mission sur les politiques cyclables à la direction des transports et des grands équipements.

3 LE COMITÉ DE PILOTAGE DU SCHÉMA RÉGIONAL PACA DES VÉLOROUTES ET VV

La circulaire du 31 mai 2001, *relative à la mise en œuvre du schéma national des véloroutes et voies vertes*, préconise une représentation équilibrée des acteurs concernés. La réunion de lancement de la révision du schéma qui a eu lieu le 2 juillet 2014 préfigurerait ce comité de pilotage.

Voir composition en annexe

Quelques ajouts avant et pendant la séance : Grande Traversée des Alpes, Sport Azur, Undiscovered alps, Cap liberté, Grand port maritime de Marseille, Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, Arles, Draguignan / CAD, Durance Luberon Verdon Agglomération, Association développement touristique du Haut Vaucluse, Codep cyclotourisme 84 – 13- 04 -05 – 83 - 06

Les membres du comité technique sont invités à signaler les compléments nécessaires (institutions, personnes incontournables pour l'élaboration du schéma).

L'objectif de ce comité de pilotage est de préparer un programme collectif de réalisation du réseau régional des véloroutes et voies vertes, validé par les maîtres d'ouvrage des infrastructures, des services et de la promotion des itinéraires.

4 LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique oriente et accompagne la démarche de révision du schéma régional à partir des éléments proposés par le CEREMA.

Il prépare les décisions du comité de pilotage en proposant et en prenant en charge des pistes de travail complémentaires à l'étude.

Le comité technique doit refléter la composition du comité de pilotage, sa forme réduite doit garantir son efficacité.

→ **Pilotes** : Isabelle Gossmann (État) ; Sébastien Baholet (Région)

→ **Contributeurs¹**:

- CG et CDT : tous
- Vélo Loisir Provence : Sylvie Palpant
- AF3V : Alain Michel
- [Représentants des régions / départements limitrophes, Alcotra... : courant 2015]
- [Agglos/villes : réunion spéciale traversée de villes]
- Région :
 - Françoise Carpentier (Tourisme)
 - [Jean-Claude ALBÉRIGO]
 - [Caroline BRONSARD (TER/LER)]
 - [Rémi Dorne (SIG)]
- DREAL : [Frédéric Denis (SIG-SCADE)]

→ **Thématiques de réunion possibles** : (ou groupe de travail à constituer en parallèle)

- Traversées d'agglomérations
- Points noirs d'infrastructure à identifier (franchissements de fleuves...)
- Intermodalité
- SIG
- Développement touristique
- Promotion des itinéraires...
- Franchissement et rives de voies d'eau (CNR, SYmadrem, EDF, VNF)

Chaque réunion aborderait l'avancement de l'étude, puis la thématique du jour. Les réunions pourront être accueillies par les membres du comité.

Les échanges et productions de ce comité technique seront communiqués régulièrement aux membres du comité de pilotage.

→ **Comité technique de décembre 2014** :

La « traversée et la connexion des d'agglomérations aux itinéraires » est identifiée comme prioritaire pour le prochain comité technique, car c'est un travail de longue haleine de faire adhérer les agglo à des projets de véloroutes et voies vertes. MPM par exemple demande l'accord de tous les maires pour l'engagement de projets cyclables.

Il s'agit de porter un message sur :

- la nécessité d'avoir une bonne continuité des itinéraires dans les traversées des agglomérations (homogénéité de parcours) ;
- la bonne connexion des villes aux itinéraires, en termes de services et d'accès aux itinéraires..

Un document pourrait être produit sur ce qui est attendu d'une traversée de ville.

Le comité technique de décembre servirait de séance de remontées de besoins et propositions avec la contribution de techniciens des agglo/villes pour rechercher l'adhésion des élus. Il faut montrer ce qu'apporte 1 véloroute à un territoire et comment celui-ci doit se greffer à l'itinéraire.

Le comité de pilotage de janvier 2015 traitera ce thème.

1. Légende : [...] représente une participation intermittente, selon le besoin

5 CALENDRIER DE LA RÉVISION DU SR3V

Lancement de la révision	Juillet 2014
Comité technique « organisation »	Octobre 2014
Comité technique thématique : Sem. du 15 sauf 11, 16,17,18, 25, mercredi	Décembre 2014
Comité de pilotage : restitution intermédiaire	Janvier 2014
Comité technique	Mars 2015
Comité technique	Juin 2015
Comité de pilotage	Avant 10 juillet 2015
Comité technique	Octobre 2015
Comité de pilotage « approche finale »	Novembre 2015
Délibération du conseil régional	Fin 2015
Approbation de la mission nationales des véloroutes et voies vertes	Début 2016

6 LES PUBLICS CIBLES DU SCHÉMA (CF. DIAPORAMA)

Afin de produire de bons aménagements, il est nécessaire de s'accorder sur les publics qu'ils ciblent. A priori les catégories : itinérants, loisirs, touristes en séjour fixe et utilitaires quotidiens / en vacances font consensus.

Compte-tenu de la géographie de la région, les sportifs méritent un débat : cette cible supplémentaire serait le touriste sportif itinérant, pas les pratiquants des boucles locales.

Ce qui plaide en faveur de grands itinéraires « sportifs » :

- une pratique déjà importante :
 - à la journée dans les départements montagneux (04, 06, 05)... et dans les autres (Bouches-du-Rhône par exemple) ;
 - une forte programmation de séjours itinérants et sportifs par les tour-opérateurs (voir carte diffusée en séance) ;
 - une mutualisation souhaitable des services autour des itinéraires, car les besoins sont similaires (hébergement, information...)
 - un tracé alpin (V64) contraint par le relief ;
 - la dérogation aux pentes modérées est prévue par le cahier des charges national des VVV.

Les points de vigilance :

- il faudra soigner la communication pour ne pas brouiller l'image grand public du reste du réseau. Le Luberon a montré qu'il est possible d'avoir des itinéraires un peu dénivelés en s'adressant au grand public ;
- L'AF3V insiste pour que l'on garde en priorité le critère des 5 % de pente maximale pour offrir le plus possible d'itinéraires tous publics.
- Le vélo à assistance électrique soit être étudié comme auxiliaire pour le parcours « grand public » de ces itinéraires (cf. expérience Grasse-Carros) en ayant le souci de conserver des routes peu fréquentées lorsqu'elles sont destinées à des non-sportifs ;
- les services associés aux itinéraires (taxi dans le Luberon) et la communication (aide à la préparation du parcours) permettent d'élargir la clientèle d'un itinéraire un peu « musclé » ;
- Il faut dès maintenant solliciter par courrier l'avis de la MN3V sur l'intégration d'itinéraires sportifs dans un schéma régional , en joignant ce relevé de décisions.

7 ÉTUDE DU CEREMA (CF. DIAPORAMA)

Les compléments apportés lors des échanges sont notés au fil du diaporama.

8 CHANTIERS PARALLÈLES

PROPOSITIONS POST RÉUNION

8.1 SERVICES ACCUEIL VÉLO

La mise en place de services autour des itinéraires est un volet du schéma régional. Accueil Vélo est un outil national pour le faire, géré par France Vélo Tourisme (FVT).

Cependant, il faut s'assurer que les dispositifs préexistants en PACA peuvent converger vers Accueil Vélo :

- Vélo Loisir Provence (Luberon et Verdon) ;
- Provence à vélo (Vaucluse) ;
- Alpes-Maritimes ;
- GTA – Move your Alps

Les référentiels et les modes d'attribution des marques doivent converger pour intégrer le dispositif national.

Il est proposé que les travaux d'élaboration du schéma régional mettent le sujet de côté pour le moment, car les comités techniques de la Via Rhôna et de l'EuroVélo 8 préparent déjà cette transition avec FVT.

Ensuite la solution trouvée sera appliquée à l'ensemble des itinéraires de la région.

Les interlocuteurs sont :

- la Région / Service tourisme : potentiellement « organisme pilote » Accueil Vélo pour la région PACA) ;
- FVT : gestionnaire d'Accueil Vélo ;
- Les dispositifs de qualification des services concernés en PACA (cf. ci-dessus).

Des échanges sont en cours entre FVT et la Région pour :

- S'assurer d'un contenu identique des référentiels ;
- Pouvoir appliquer Accueil Vélo aux itinéraires secondaires (à priori cela est déjà fait en Région Centre) ;
- Voir si on peut appliquer Accueil Vélo aux itinéraires VTT ?
- La création de nouveaux référentiels, en priorité pour les restaurants ;
- La dérogation aux dénivelés du cahier des charges national des véloroutes et voies vertes ;
- L'harmonisation des cotisations.

Un groupe de travail est souhaité par certains départements, Hautes-Alpes notamment.

8.2 ESTIMATION DES FRÉQUENTATIONS ET RETOMBÉS AUTOUR DES ITINÉRAIRES

Une estimation de la fréquentation actuelle et potentielle des itinéraires est intéressante pour donner conscience du phénomène des mobilités actives. Ce type d'étude permet de mobiliser les partenaires autour de la réalisation du réseau de véloroutes en leur fournissant des données sur ses retombées socio-économiques potentielles pour leur territoire.

MÉTHODE

Sur la base d'estimations produites dans le cadre de schémas d'autres régions, un cahier des charges simplifié peut être imaginé pour une approche géomatique :

- A partir de la cartographie des itinéraires, un fuseau de qq km est identifié de part et d'autre, qui matérialise la zone de chalandise de l'itinéraire ;
- Le potentiel de population est identifié dans cette zone : population résidente et lits touristiques ;

- Des ratios de fréquentation sont déterminés à partir d'études de clientèles sur véloroutes existantes et appliqués par tronçons d'itinéraires ;
- Cette fréquentation potentielle est estimée, caractérisée en une typologie d'utilisateurs et traduite en retombées économiques potentielles.

Géomaticiens contactés : Région → Rémi Dorne ; DREAL → Frédéric Denis, le CEREMA sera associé également.

8.3 COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Pour mobiliser les partenaires et diffuser un message clair de l'élaboration du schéma régional, quelques principes de communication peuvent être définis.

Alimenter la réflexion des partenaires, leur proposer régulièrement des infos sur l'avancement du projet ; les solliciter :

- (Validé par le comité technique du 16/10/2014) Partager les débats et décisions du comité technique : mettre en ligne les documents de la séance et le relevé de décisions ;
- (Proposition) Bâtir un document de présentation de la démarche de révision du schéma : support papier, diaporama pour diffuser l'information sur le projet.

Participer activement à des événements professionnels

Présenter le projet de schéma à mesure qu'il est élaboré permet :

- de le confronter à ceux des autres régions et ainsi de l'enrichir ;
- de se donner des échéances intermédiaires mobilisatrices ;
- de mettre en avant la dimension collective du projet et d'en valoriser les partenaires.

Plusieurs occasions se présentent pour une communication sur les véloroutes de PACA :

- Journée annuelle France Vélo Tourisme (13 novembre 2014 - Paris)
- Semaine du développement durable avril 2015
- Vélocity (du 2 au 5 juin 2015 – Nantes). [Date limite 30/10/2014](#)
- Rencontres des départements et régions cyclables (Septembre 2015 – Drôme)
- Semaine de la mobilité septembre 2015
- Outils internes aux partenaires du SR3V

ANNEXE : COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Collectivités (avec des élus si possible)

- Conseil régional (VP transports et tourisme)
- Comité régional du tourisme PACA
- Agence départementale du tourisme 04
- Conseil général 04
- Comité départemental du tourisme 05
- Conseil général 05
- Conseil général 06
- Comité régional du tourisme Riviera Côte d'Azur
- Bouches-du-Rhône Tourisme
- Conseil général 13
- Conseil général 83
- Var tourisme
- Agence départementale du tourisme 84
- Conseil général 84
- Parc national du Mercantour
- Parc national des Écrins
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional de Camargue
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional du Verdon
- Communauté du Pays d'Aix
- Ville d'Aix en Provence
- Grand Avignon
- Ville d'Avignon
- Marseille Provence Métropole
- Ville de Marseille
- Nice Côte d'Azur
- Ville de Nice
- Toulon Provence Méditerranée
- Ville de Toulon
- Arles
- Draguignan / CADE
- Durance Luberon Verdon Agglomération
- Association développement touristique du Haut Vaucluse
- Ville d'Aix
- Pays de Haute Provence
- A compléter avec les villes à enjeux (traversées, accès aux itinéraires) identifiées par le CEREMA (pour nov. 2014)

État

- Direction régional de l'environnement, de

l'aménagement et du logement

- CEREMA
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- Direction interdépartementale des routes Méditerranée
- Compagnie nationale du Rhône
- Office national des forêts
- Réseau ferré de France
- Direction départementale des territoires 04
- Direction départementale des territoires 05
- Direction départementale des territoires et de la mer 06
- Direction départementale des territoires et de la mer 13
- Direction départementale des territoires et de la mer 83
- Direction départementale des territoires 84
- Mission nationale 3V (CGDD)
- Grand port maritime de Marseille

Professionnels

- Vélo Loisir Provence
- SNCF région
- Chemins du Sud
- Sun e-bike
- Walk'in Provence
- Cap liberté
- Undiscovered alps
- Sport Azur
- Chambre de commerce et d'industrie de PACA
- Grande Traversée des Alpes

Associations d'usagers

- Association française des véloroutes et voies vertes PACA
- Ligue Provence Alpes de Cyclotourisme
- Codep cyclotourisme 84 – 13- 04 -05 – 83 - 06
- Digne à Vélo
- Association les Vélos des Étangs
- Collectif Vélo en Ville
- Action vélo Aubagne
- Toulon Var Déplacements